

Infolettre

AGESSS



Infolettre de l'Association des gestionnaires des établissements de santé et de services sociaux - 9 août 2019

AFFICHAGE CONCERNANT LE MAINTIEN DE L'ÉQUITÉ SALARIALE 2016

Nous souhaitons vous informer que l'affichage concernant le maintien de l'équité salariale applicable au 20 décembre 2016 aura lieu du 9 août au 8 octobre 2019. Vous pouvez consulter l'affichage en visitant le [site Web](#) de l'AGESSS ou en cliquant [ICI](#).

PROJET DE LOI 28 – PASSAGE DE L'AGESSS DEVANT LA COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX

Nous souhaitons vous informer qu'à la suite du dépôt du projet de loi 28, loi permettant la mise en place de certaines mesures en matière de santé et de services sociaux liées au statut géographique particulier de la région sociosanitaire de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec, en juin dernier, l'AGESSS a été invitée à participer à la Commission de la santé et des services sociaux lors des consultations particulières et auditions publiques, le mardi 13 août prochain. Ce passage devant la Commission sera l'occasion de faire connaître notre position et de présenter un mémoire. Ce dernier sera disponible sur notre site Web à compter de 13 h le mardi 13 août. Nous vous invitons également à suivre la présentation de notre présidente-directrice générale, madame Chantal Marchand, qui sera accompagnée de monsieur Éric Cardin, membre du conseil d'administration et président de la section d'établissement du CIUSSS de la Mauricie-et-Centre-du-Québec, en direct, dès 11 h 15 sur le [site de l'Assemblée nationale](#).

L'Équipe de l'AGESSS



AGESSS Association des gestionnaires
des établissements de santé
et de services sociaux

This information is not available in English. For further details concerning this email, please contact us at 450 651-6000 u 1 800 361-6526.

Prenez note que certains établissements ne vous donnent pas accès à des sites Web extérieurs ou encore que seuls certains sites Web présélectionnés vous sont accessibles. Il est donc possible que les hyperliens contenus dans ce message ne fonctionnent pas. Pour remédier à cette situation, vous pouvez nous transmettre votre adresse de courriel personnel. Il suffit d'envoyer cette information à agesss@agesss.qc.ca. Merci de votre collaboration.